



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/44/383  
11 juillet 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

---

Quarante-quatrième session  
Point 70 de la liste préliminaire\*

QUESTION DE L'ANTARCTIQUE

Lettre datée du 6 juillet 1989, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de la France  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, en français et en anglais, le communiqué de presse du Président de la Réunion préparatoire à la quinzième Conférence consultative du Traité de l'Antarctique, qui s'est tenue à Paris du 9 au 13 mai 1989.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire diffuser la présente lettre ainsi que le communiqué ci-joint comme document de l'Assemblée générale au titre du point 70 de la liste préliminaire.

(Signé) Pierre-Louis BLANC

---

\* A/44/50/Rev.1.

ANNEXE

Communiqué de presse du Président de la Réunion préparatoire  
à la XVème Conférence consultative du Traité de l'Antarctique  
(9-13 mai 1989)

La réunion préparatoire à la XVème Conférence consultative du Traité de l'Antarctique s'est tenue à Paris du 9 au 13 mai 1989.

Les participants à la réunion étaient les 22 parties consultatives et 16 des 17 autres Etats signataires du Traité de l'Antarctique. L'objet principal de la réunion était la préparation du projet d'ordre du jour de la XVème Conférence consultative qui se tiendra à Paris du 9 au 19 octobre 1989. Elle avait aussi à décider des invitations à adresser aux organisations internationales devant assister à la XVème Conférence consultative.

Les thèmes liés à la protection de l'environnement dans l'Antarctique ont été au centre des discussions de la réunion. Entre autres, les sujets suivants ont été inclus dans l'ordre du jour de la prochaine conférence consultative:

- les répercussions des activités humaines sur le milieu antarctique, y compris l'élimination des déchets ;
- les effets du tourisme ;
- les zones protégées ;

/...

- la pollution marine et la sécurité en mer ;
- le rôle de l'Antarctique dans les changements globaux, y compris la couche d'ozone.

Une attention particulière a été accordée à un point de l'ordre du jour concernant une initiative visant à ajouter aux dispositions existantes des mesures nouvelles, en vue de mettre au point un cadre global pour la protection de l'environnement dans l'Antarctique.

Les délégations ont mis à profit leur participation à la réunion pour entendre un rapport sur les mesures prises après un accident récent survenu à un navire en Antarctique (Bahia de Paraiso). Le rapport a exposé la coopération étroite entre les parties pour faire face à cet accident et limiter ses effets sur l'environnement, notamment en contrôlant toute conséquence à long terme.

Ils ont également reconnu le besoin de tirer les leçons de cet événement dans les compléments à apporter aux mesures existantes pour la protection de l'environnement.

Il a été admis que l'initiative qui serait lancée à la XVème Conférence consultative du Traité de l'Antarctique fournirait la base nécessaire pour atteindre ces objectifs.

-----